



HDIM 2019 – Session de travail 8
Tolérance et non-discrimination I : y compris l'égalité femmes-hommes,
le plan d'action de l'OSCE pour la promotion de l'égalité entre les sexes
et les violences faites aux femmes

Réponse de la France

Il ne me semble pas utile de répondre dans le détail à l'intervention de Salut et Miséricorde qui n'a aucun rapport avec la réalité.

Trois points doivent être rappelés sur les droits humains dans mon pays :

1) En France, chaque citoyen est respecté quelle que soit son orientation sexuelle ou son identité de genre, parce que les droits humains ne se divisent pas, ne se hiérarchisent pas et doivent tous être effectivement appliqués.

2) Prévenir et lutter contre les LGBT-phobies à l'Ecole s'inscrit dans le cadre d'une action plus globale de l'Education nationale pour le partage d'une culture du respect et de compréhension de l'autre.

3) Le plan français de mobilisation contre la haine et les discriminations anti-LGBT souligne le besoin de faire reculer les préjugés, d'améliorer tant la prévention que la répression des actes et des paroles anti-LGBT. Nous avons eu ici la triste démonstration que ce plan est absolument nécessaire et cette délégation le déplore profondément.